

Bref

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

LES JEUNES SORTIS DE L'ÉCOLE SANS DIPLÔME FACE AUX RISQUES D'EXCLUSION

Les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme sont plus en difficulté sur le marché du travail que leurs homologues diplômés. Ce constat, sur lequel s'accordent nombre de travaux réalisés à ce jour, recouvre cependant des situations diverses : si certains non diplômés semblent menacés par l'exclusion, d'autres au contraire ont su trouver une place dans le monde du travail et s'intégrer socialement. L'absence de diplôme n'en constitue pas moins un risque d'exclusion social réel, même lorsque la conjoncture s'améliore.

Les années 90 ont fait émerger la question de l'exclusion et de nombreux travaux ont en particulier montré l'influence du niveau de diplôme sur la situation sur le marché du travail. Qu'en est-il du niveau de formation pour les jeunes a priori les plus exposés aux risques d'exclusion, les non diplômés ? En 1992, plus de 146 000 jeunes, sans diplôme, sont en effet entrés dans la vie active, soit 27,5 % de la génération qui cette année-là quittait le système scolaire (cf. encadré page 4).

Ils avaient alors entre 15 et 22 ans. Mais autant l'âge des jeunes sortis des niveaux V bis et VI (cf. encadré ci-contre) est généralement juste supérieur à celui de la fin de l'obligation scolaire, 16 ans, autant celui des autres non diplômés est plus élevé. Cela témoigne de leurs efforts pour tenter de décrocher un titre scolaire en se maintenant dans le système de formation initiale de plus en plus longtemps. On retrouve trace ici, une fois de plus, du paradoxe qui fait que les jeunes se destinant, ou destinés, a priori à entrer rapidement sur le marché du travail sont obligés de rester plus longtemps dans le secondaire que leurs camarades qui poursuivront des études : l'âge médian à la sortie de la formation initiale est de 21 ans pour les jeunes ayant passé sans succès un baccalauréat professionnel industriel, il est de 19 ans pour ceux qui ont réussi un baccalauréat.

Le profil sociodémographique des « sans diplôme » fait apparaître un groupe plus masculin que l'ensemble des jeunes entrés au même moment sur le marché du travail, mais aussi plus populaire, et un peu plus souvent issu de l'immigration ou d'une famille nombreuse. Mais il ne faudrait pas pour autant voir dans les garçons d'origine maghrébine, issus d'une famille nombreuse dont le père n'est pas né en France et serait ouvrier, le profil type du jeune sans diplôme. Ces

derniers sont moins de 4 000, contre 23 000 non diplômés fils d'ouvriers nés en France. De plus, le nombre de garçons sortis sans diplôme du système scolaire, dont le père est français et cadre supérieur ou exerce une profession libérale est très largement supérieur à ceux dont le père ouvrier est né au Maghreb.

Le risque d'exclusion pour ces jeunes sans diplôme était a priori important ; exclusion au sens large, comme l'écart à la norme qui est l'intégration de l'individu au marché du travail, mais aussi l'intégration à une famille (au quasi sens de ménage) dans laquelle le jeune deviendra un parent et non plus un enfant.

LE NIVEAU DE FORMATION DES JEUNES NON DIPLÔMÉS

Sur l'ensemble des 640 000 jeunes entrés sur le marché du travail en 1992, 27,5 % n'avaient aucun diplôme. Ils avaient atteint les niveaux de formation suivants :

- **Niveau VI**, pour 4,2 %.
Premier cycle du second degré (classe de 6^e, 5^e ou 4^e) ou formation préprofessionnelle en un an (CEP, CPPN, CPA).
- **Niveau V bis**, pour 8,2 %.
3^e générale, 4^e ou 3^e technologique, ou classe du second cycle court avant l'année terminale.
- **Niveau V**, pour 9,7 %.
Année terminale des cycles courts professionnels (CAP, BEP) et second cycle long avant la classe terminale (seconde et première générale et technologique).
- **Niveau IV**, pour 5,4 %.
Classe terminale du second cycle long.

FACE AU RISQUE D'EXCLUSION, L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE

Cinq ans après leur sortie du système scolaire en 1992, la situation des jeunes sans diplôme est loin d'être homogène. Du point de vue professionnel tout d'abord, certains ont un emploi stable, ils ont un contrat à durée indéterminée, sont fonctionnaires, élèves fonctionnaires, aides familiales ou travailleurs indépendants ; d'autres ont un emploi temporaire, en contrat à durée déterminée, en intérim ou sous toutes autres formes de contrats particuliers (y compris contrat de qualification) ; d'autres enfin, ne travaillent pas. De même l'intégration familiale de ces jeunes est très variable et peut être évaluée par le fait d'avoir un logement indépendant de celui de leurs parents, mais aussi de vivre en couple ou d'avoir des enfants. Au regard de ces indicateurs, les jeunes sans diplôme se répartissent en six groupes d'à peu près égale importance (cf. schéma ci-dessous).

• Les dépendants : des garçons à la maison.

21 % des jeunes non diplômés cumulent des difficultés maximales, c'est-à-dire n'ont ni travail ni logement indépendant, cinq ans après la sortie de l'école. Ce groupe est constitué quasi exclusivement de jeunes ne vivant pas en couple (95 %) ; les deux tiers sont des garçons. Seulement 7 % de ces jeunes se déclarent inactifs, 15% sont en formation et 75 % sont à la recherche d'un emploi. Dans la très grande majorité leur père est né en France (72 %) et bien plus rarement au Maghreb (15 %) ; mais si l'on analyse ces variables en fonction du lieu de naissance du père, seul 19 % des jeunes dont le père est né en France font partis de ce groupe contre 32 % pour les jeunes dont le père est né au Maghreb, soit le plus fort pourcentage de tous les groupes. Par ailleurs, les jeunes de ce groupe ont plus fréquemment un père au chômage ou retraité ; 73 % ont cependant un père qui travaille, plus souvent dans le secteur public (24 %) que l'ensemble des pères des jeunes sans diplôme (21 %).

• Les indépendants : une nouvelle famille.

15 % des non diplômés cumulent au contraire les deux indicateurs d'intégration : ils ne vivent pas chez leurs parents et ont un emploi stable. Ce groupe est aussi constitué d'une majorité de garçons, 57 %, mais ce pourcentage correspond

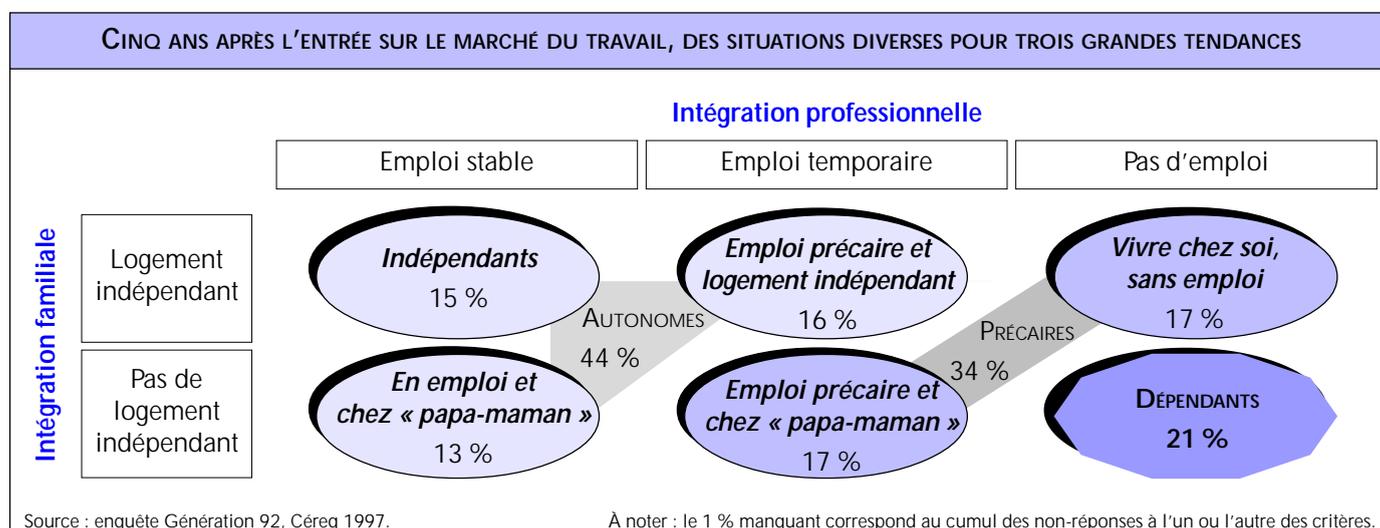
à la proportion des garçons dans l'ensemble des non diplômés. Le niveau de formation des jeunes de ce groupe est globalement plus élevé que celui de l'ensemble des non diplômés : 36 % des filles et 27 % des garçons ont atteint le niveau IV, et les jeunes de niveau VI ne représentent que 7 % du groupe. Filles ou garçons, les trois quarts vivent en couple, et un tiers ont déjà un enfant. Sans que les écarts soient vraiment importants, on peut tout de même noter que de tous les groupes c'est celui dans lequel les pères ouvriers sont les moins nombreux, les mères sont un peu plus souvent actives, et les parents travaillent un peu plus fréquemment dans le privé. Comme on pouvait s'y attendre, les signes d'intégration parentale et de meilleures trajectoires scolaires confortent les probabilités d'une meilleure insertion des enfants.

• Vivre chez soi, sans emploi : de jeunes mères de familles.

17 % de jeunes non diplômés sont sans emploi mais ont un logement indépendant. Plus de la moitié sont des femmes vivant en couple et ayant au moins un enfant. Ce groupe est d'ailleurs constitué pour 76 % de filles, dont un quart sont en retrait du marché du travail. On peut penser qu'il ne s'agit là que d'une situation transitoire car la plupart se déclarent « en recherche d'emploi » et expriment une forte appréhension quant à leur avenir professionnel. Ce groupe correspond à une forme d'intégration par la famille primant, du moins temporairement, sur une insertion par la vie professionnelle. S'il est impossible de conclure à un retrait définitif du marché du travail pour les jeunes mères de famille, et si elles expriment effectivement des inquiétudes à propos du monde du travail, il paraît tout de même probable qu'elles ne sont pas, globalement, engagées dans un des processus qui mène à des situations d'exclusion sociale. Il y a là toutefois un risque, notamment en cas de rupture de leur situation matrimoniale.

• En emploi et chez « papa-maman » : des adolescences prolongées.

Parmi les jeunes qui, cinq ans après avoir quitté le système scolaire, bénéficient d'un emploi stable, un peu plus de la moitié vivent encore chez leurs parents. Ce sont pour les trois quarts des garçons, célibataires et sans enfant. Il est frappant de constater que c'est le groupe qui semble le moins inquiet pour l'avenir. Loin de cumuler des handicaps, même



s'ils n'ont pas de diplôme – la moitié de ce groupe est constitué de garçons ayant atteint le niveau V, voire IV –, ces jeunes prolongent leur adolescence, au moins par le fait de n'être pas encore en couple et fonder une famille, tout en commençant une vie professionnelle dans des conditions plutôt favorables, chose dont ils sont parfaitement conscients. Pour des raisons diamétralement opposées aux filles du groupe précédent, ces garçons ne sont pas inscrits dans un processus d'exclusion sociale ou professionnelle.

• **Emploi précaire et logement indépendant : vers l'indépendance.**

Ce groupe est constitué de presque autant de femmes que d'hommes (54 %). Les jeunes ayant suivi une formation devant mener à un baccalauréat y sont nombreux (28 %) et, inversement, ceux qui n'ont pas dépassé le niveau VI plus rares (6 %). Comme leurs camarades n'habitent plus chez leurs parents, ils vivent en couple (72 %) et ont souvent un enfant (33 %). Dans une situation professionnelle parfois inconfortable – 17 % travaillent uniquement en intérim –, ils ont commencé une vie de famille. Si certains ne sont peut-être pas très loin de processus d'exclusion connus, du fait de la précarité de leur situation professionnelle, l'ensemble de ce groupe ne se caractérise toutefois pas par des signes patents d'exclusion sociale. Ce qui les différencie sûrement de leurs camarades du dernier groupe qui ont, eux aussi, un emploi précaire.

• **Emploi précaire et chez « papa-maman » : un début de transition.**

Fortement masculin, puisqu'il est composé pour 70 % de garçon, ce groupe est proche du groupe des « dépendants ». La proportion de jeunes de niveau VI y est significative (17 %), tout comme celle de niveau IV (15 %). Plus souvent enfants d'ouvriers travaillant dans le privé, ces jeunes sont célibataires sans enfant.

ENTRE AUTONOMIE, DÉPENDANCE ET PRÉCARITÉ

Au regard des deux critères d'intégration professionnelle et familiale, on peut considérer que tout un ensemble de jeunes ne semble pas menacé par les processus d'exclusion, cinq ans après être sorti du système scolaire sans diplôme. Cet ensemble comprend les « indépendants », qui ont un logement indépendant et un travail stable, les jeunes ayant un emploi stable mais n'ont pas encore quitté le domicile parental et ceux qui se sont installés chez eux mais connaissent des situations plus précaires sur le marché du travail. Tous ces jeunes, que l'on peut considérer comme « autonomes », représentent 45 % des jeunes sans diplôme.

Un deuxième ensemble est composé de jeunes « dépendants ». Quasiment exclus du marché du travail, ils n'ont pas la possibilité de passer à l'état d'adulte car ils dépendent de leurs parents pour leur logement comme pour leur subsistance. Ils représentent 21% des sans diplôme.

Enfin, un troisième ensemble comprend les jeunes qui, vivant hors du domicile parental, n'ont pas de travail et ceux qui, vivant chez leurs parents, ont un emploi précaire. Ils présentent l'un ou l'autre des critères d'intégration mais leur situation est particulièrement fragile sur le marché du tra-

vail. Ils sont 34%. Pour une part d'entre eux les risques d'exclusion sociale sont réels, et l'on peut considérer leur situation comme « précaire », non seulement sur le marché du travail mais aussi dans le début de leur vie adulte.

Les différences entre garçons et filles se révèlent fortement en termes de temporalité matrimoniale et la meilleure insertion sociale des filles, souvent accompagnée d'un retrait temporaire du marché du travail, reporte pour certaines de quelques années les risques d'exclusion. Les jeunes en situation « précaire » sont souvent des jeunes femmes cherchant à retourner sur le marché du travail après une maternité, mais sans plus de qualification, scolaire en tout cas, que cinq ans auparavant. Leur dépendance à l'égard du conjoint les expose socialement au risque d'exclusion s'il y a rupture de l'équilibre matrimonial. Les jeunes hommes sans diplôme n'ont pas ce « recours matrimonial », du fait de la permanence des différences d'âge et de niveau de formation entre hommes et femmes dans la constitution des couples. Une part non négligeable d'entre eux n'ont d'autres ressources que leurs parents, chez qui ils vivent encore cinq ans après leur sortie du système de formation initiale.

NIVEAU DE FORMATION À LA SORTIE DE L'ÉCOLE ET RISQUE D'EXCLUSION

Il est habituel de considérer, en France, qu'en dehors de l'obtention du diplôme lui-même, le niveau atteint, estimé par la dernière classe fréquentée avant l'arrivée sur le marché du travail, rend compte de différences objectives de potentialités professionnelles. Effectivement, au sein de l'ensemble des jeunes non diplômés, le fait d'avoir atteint l'un ou l'autre des niveaux de formation se traduit cinq ans après par une plus ou moins grande probabilité d'être dans une situation précaire, voire de dépendance (cf. le tableau ci-dessous).

	Niveau IV	V	V bis	VI
AUTONOMES	60 %	51 %	37 %	25 %
PRÉCAIRES	28 %	32 %	39 %	38 %
DÉPENDANTS	12 %	17 %	24 %	37 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : enquête Génération 92, Céreq 1997.

Ainsi, le fait d'avoir suivi une formation préparant à un baccalauréat « protégerait » plus l'individu, cinq ans après sa sortie de l'école, d'une situation sociale particulièrement difficile. Mais il est logique de se demander si l'orientation vers le baccalauréat n'a pas été proposée à des jeunes potentiellement plus autonomes en termes scolaires, qui mobiliseraient ces ressources, a priori disponibles pour l'école, dans leur vie post-scolaire.

Ces données tendent à confirmer l'idée selon laquelle la situation des jeunes de niveau V bis ou VI est nettement plus difficile que celle de leurs camarades ayant atteint le niveau V même sans diplôme. Pourtant, la répartition par niveau des trois catégories de jeunes – autonomes, précaires et dépendants –, indique que le cœur de chacune de ces catégories est toujours composé d'un regroupement de deux ou trois niveaux contigus et en particulier que, parmi les jeunes « pré-

caires », comme parmi les « dépendants », les niveaux V et V bis sont aussi nombreux (cf. le tableau ci-dessous).

Niveau	IV	V	V bis	VI	Total
AUTONOMES	26 %	40 %	25 %	9 %	100 %
PRÉCAIRES	16 %	33 %	34 %	17 %	100 %
DÉPENDANTS	11 %	29 %	33 %	27 %	100 %

Source : enquête Génération 92, Céreq 1997.

Ce qui semble tout à la fois confirmer l'idée selon laquelle le niveau de sortie de l'école a toujours, même chez les non diplômés, un effet sur les modes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, mais dans le même temps relativise ce constat : un quart des jeunes les plus marginalisés dans le système éducatif sont autonomes cinq ans après l'avoir quitté. Ils sont porteurs d'autres « compétences » que celles qu'exige l'école, et savent les mettre en œuvre dans le monde social. D'autre part, parmi les jeunes de niveau V ou V bis, un grand nombre sont sûrement dans des situations équivalentes et la prise en compte uniquement de la dernière classe fréquentée avant la sortie du système scolaire peut tout aussi bien masquer des différences de pratiques locales d'orientation, de rétention ou d'éviction d'élèves, d'autres réalités socioculturelles, voire ce qu'il est convenu d'appeler des « facteurs individuels ».

L'ensemble de ces jeunes sans diplôme sont sortis du système scolaire en 1992 et ont débuté leur vie active au milieu des années 90. Il ne s'agit pas d'une période favorable à l'emploi en général, et à l'emploi des jeunes en particulier. À ce moment-là, les questionnements forts ont porté sur les difficultés d'insertion des jeunes diplômés du supérieur, mais on a vu dans le même temps se développer l'ensemble des « mesures jeunes » qui avaient pour vocation de favoriser

l'insertion des jeunes dit « sans qualification », c'est-à-dire de niveau V bis et VI uniquement. Les travaux réalisés au cours de cette période ont tous montré le poids du diplôme dans le processus d'insertion. L'observation du parcours des jeunes sortis sans diplôme confirme paradoxalement cet effet en montrant que le destin des jeunes qui n'obtiennent pas de titre scolaire est tout de même fortement marqué par le cursus qu'ils ont suivi.

La situation parfois précaire des jeunes sans diplôme cinq ans après leur sortie du système scolaire en 1992 ne préjuge toutefois pas de leur avenir. Pour certains, elle a pu depuis se dégrader après un changement matrimonial par exemple. Pour d'autres, elle a pu s'améliorer, suite à la mise en place des mesures jeunes et l'embellie du marché du travail. Derrière cette diversité de situations, le risque d'exclusion n'en reste pas moins bien réel, même lorsque la conjoncture s'améliore. Ainsi, les jeunes non diplômés qui sont entrés sur le marché du travail plus récemment, dans une période plus favorable pour l'emploi, sont confrontés aux mêmes difficultés que leurs aînés. Ils profitent peu – voire très peu pour ceux de niveau V bis ou VI, dits « sans qualification » – de la baisse générale du taux de chômage des jeunes depuis 1997, ce qui a pour effet d'augmenter les inégalités entre diplômés et non diplômés.

Marc Bordigoni (Céreq).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Jeunes sans diplôme et risques d'exclusion sociale*, M. Bordigoni, *Note de travail*, n° 6, Céreq, novembre 2000. Ce document est disponible sur le site internet du Céreq : www.cereq.fr, rubriques « Chiffres-clés », « Génération 92 ».
- *Insertion des jeunes : sensible amélioration, surtout chez les diplômés*, P. Poulet-Coulibando et Ph. Zamora, *Insee Première*, n° 741, Insee, octobre 2000.

DES JEUNES SANS DIPLÔME AU SEIN D'UNE GÉNÉRATION

Les données présentées dans ce *Bref* ont été recueillies dans le cadre de l'enquête nationale Génération 92, réalisée par le Céreq en 1997 auprès de 27 000 jeunes sortis de formation initiale en 1992, quel que soit le niveau ou la spécialité de cette formation.

L'enquête Génération 92 n'a pas été conçue pour rendre compte des situations d'exclusion sociale. Elle permet toutefois d'estimer une part de ce phénomène. Elle porte sur les premières années de vie professionnelle des jeunes au milieu des années 90, mais comporte également des éléments sur la vie familiale des jeunes interrogés, cinq ans après leur sortie du système scolaire : s'ils vivent chez leurs parents, en couple, ont des enfants. Autant d'informations qui ont pu être utilisées ici comme des indicateurs d'une plus ou moins grande

autonomie, au même titre que les questions relevant de la situation de chacun sur le marché du travail.

L'étude présentée dans ce *Bref* porte sur l'ensemble des jeunes sortis sans diplôme du système éducatif en 1992, et ne sont donc pas titulaires d'un CAP, d'un BEP ou d'un baccalauréat (qu'il soit général, technologique ou professionnel). Ce à la différence des indicateurs de Génération 92, dans lesquels sont appelés « non diplômés » les jeunes ayant échoué à l'examen qu'ils présentaient juste avant d'arriver sur le marché du travail mais qui ont pu préalablement obtenir un titre. Une présentation de l'enquête Génération 92, dans laquelle on retrouve les données et une *Note de travail* sur lesquelles s'appuie ce *Bref*, est disponible sur le serveur Internet du Céreq : www.cereq.fr.